

## Charges locatives electrique

Par wolfenII, le 13/11/2008 à 09:56

## Bonjour,

habitant dans un immeuble de 4 etages en HLM, toutes les coursives de l'immeuble ainsi que les exterieurs (parc privé) reste allumé 24/24 7/7. Le bailleur a fait installé de nouveaux va et viens tout neuf a tout les etages voila 1 an alors que la temporisation n a jamais fonctionner !! est- il en droit d'imputer la consommation d'electricité aux locataires dans son entier alors que des demandes pour la remise en etat de la temporisation de l'eclairage n a jamais donné satisfaction ?

Merci d' avance de votre reponse.